

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## **Commune de Pirey Modification n°2 du plan local d'urbanisme (PLU)**

Par arrêté URB.24.08.A68, la Présidente de Grand Besançon Métropole a décidé l'ouverture d'une enquête publique relative à la modification n°2 du plan local d'urbanisme (PLU) sur le territoire de la commune de Pirey.

### **Cette modification a notamment pour objet :**

- La réduction du périmètre de la zone 2AU4 ;
- La modification de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) de la zone 1AU7 ;
- Le reclassement d'un bassin de rétention des eaux pluviales en zone Ne du PLU;
- La suppression des emplacements réservés suivants : 2, 3, 5, 11, 18, 20, 21, 23, 30, 32, 33 ;
- La modification de l'article 5 relatif à la superficie minimale des terrains constructibles pour la zone Ub devenu sans objet ;
- La modification de l'article 7 relatif aux reculs pour les zones Ub, 1AU, 2AU, 2AUy;
- La modification de l'article 10 relatif aux hauteurs pour les zones Ua, Ub, Uy, 1AU, AUI, A, N ;
- La modification de l'article 11 relatif aux aspects extérieurs des constructions et de leurs abords pour les zones Ua et Ub ;
- La modification de l'article 12 relatif au stationnement pour les zones Ua, Ub et 1AU;
- La modification de l'article 13 relatif aux espaces libres et plantations pour la zone Uy;
- La modification de l'article 14 relatif au coefficient d'occupation des sols pour les zones Ub et 1AU devenu sans objet

Cette enquête publique est organisée pour une durée de 33 jours consécutifs, soit :

**Du lundi 27 janvier au vendredi 28 février 2025 à 17h00 inclus.**

Le dossier a fait l'objet d'une dispense d'évaluation environnementale pour absence d'incidences notables sur l'environnement conformément à l'article R. 104-33 du code de l'urbanisme par décision n° BFC-2024-4533 du 9 novembre 2024.

La Présidente du Tribunal administratif de Besançon a désigné Monsieur Christian GUEY en qualité de commissaire-enquêteur.

Le dossier d'enquête publique sur support papier, ainsi que le registre d'enquête, seront tenus à la disposition du public :

- En Mairie de Pirey – **1 place du colonel Max de Pirey - 25480, Pirey** – Aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Le dossier d'enquête publique sera également consultable au Grand Besançon Métropole – Direction Urbanisme Projets Planification – 2 rue Mégevand – 25000 Besançon aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public :

### **En Mairie de Pirey, 1 place du colonel Max de Pirey**

- **Le lundi 27 janvier 2025 de 09h00 à 12h00 ;**
- **Le mercredi 05 février 2025 de 14h00 à 17h00 ;**
- **Le samedi 15 février 2025 de 09h00 à 12h00 ;**
- **Le vendredi 28 février 2025 de 14h00 à 17h00.**

Pendant toute la durée de l'enquête publique, chacun pourra prendre connaissance du dossier, consigner ses observations et ses propositions sur le registre d'enquête en Mairie de Pirey, 1 place du colonel Max de Pirey - 25480, Pirey ou adresser toute correspondance par écrit au nom du commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

**Commune de Pirey – Monsieur le commissaire enquêteur  
Enquête publique – Modification n°2  
1 place du colonel Max de Pirey - 25480, Pirey**

Les éléments du dossier d'enquête pourront être consultés en ligne, à l'adresse internet suivante :

<https://www.registre-dematerialise.fr/5756>

Des observations et propositions pourront être déposées en ligne pendant toute la durée de l'enquête à cette même adresse, onglet « Déposer une observation », ou envoyées directement à l'adresse suivante :

[enquete-publique-5756@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-5756@registre-dematerialise.fr).

Les observations et propositions déposées en ligne et envoyées par courriel seront annexées aux registres d'enquête publique disponibles en Mairie de Pirey, et consultables en ligne.

Toute information relative au dossier d'enquête publique peut être demandée à Ahou Béatrice YAO, chargé de projet, Direction Urbanisme Grands Projets Urbains de Grand Besançon Métropole, 2 rue Mégevand, 25000 BESANCON ou au 03.81.87.82.88 ou [ahoubeatrice.yao@grandbesancon.fr](mailto:ahoubeatrice.yao@grandbesancon.fr)

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en Mairie de Pirey, au Grand Besançon Métropole, 2 rue Mégevand et sur le site internet dédié à l'enquête publique pendant une durée d'un an.

A l'issue de la procédure d'enquête publique, le Conseil Communautaire est l'autorité compétente qui délibérera pour approuver le projet de modification n°2 du PLU de Pirey.